XIIIe ANNEE — N° 4189 — JEUDI 5 JUIN 1902

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

LA JOURNÉE

La Chambre ne siège pas aujourd'hui.

×

Le tribunal de Reims vient de rendre son jugement dans l'affaire des cinq Jésuites, poursuivis pour avoir continué à exercer les fonctions sacerdotales après la dissolution de leur Ordre.

Les cinq prévenus ont été acquittés.

×

Au cours du procès Henry-Reinach, l'avocat de ce dernier a déclaré que de l'enquête sur l'accusation portée par son client contre le colonel Henry naîtrait le « fait nouveau » permettant de reprendre l'Affaire.

Il ressort de cette déclaration que nous sommes à la veille d'une nouvelle agitation.

×

La grève des tabacs est stationnaire. Les délégués ont fait une démarche auprès des députés socialistes.

La direction des manufactures de l'Etat a décidé ce matin de ne pas faire droit aux revendications qui lui ont été soumises par les grévistes.

Les ouvriers de province se solidarisent presque tous avec leurs camarades de Paris.

×

Le roi d'Angleterre a envoyé ses félicitations à lord Kitchener et à lord Milner.

Il fait annoncer qu'il ira dimanche assister à un service d'action de grâces à la cathédrale de Londres pour remercier Dieu de la fin de la guerre.

×

Une dotation de 1 250 000 francs va être donnée à lord Kitchener qui recevra le titre de comte et sera ainsi élevé à la pairie.

×

Plusieurs journaux publient une dépêche d'Amsterdam annonçant l'arrivée auprès du président Krüger d'un envoyé anglais chargé de lui faire connaître la conclusion de la paix et de lui offrir de le ramener au Transvaal sur un vaisseau anglais à la condition qu'il se retirera dans sa ferme de Rustenberg.

Les autres délégués boers seraient aussi ramenés en leur pays.

×

A l'ouverture de la séance du Reichstag allemand, le comte de Ballestrem, membre du Centre catholique et président de l'assemblée, a prononcé des paroles pleines de cordiale sympathie envers la France, à l'occasion de la catastrophe de la Martinique.

Toute la Chambre a écouté debout les paroles de son président et y a donné son unanime approbation.

×

A la suite d'une collision sanglante qui s'est produite à Lemberg (Autriche), cinq personnes sont mortes des blessures reçues. On s'attend à des représailles.

ROME

Rome, 3 juin, 3 heures soir. — Le Saint-Père a reçu ce matin S. Em. le cardinal Prisco, archevêque de Naples.

Mgr Stonor a donné communication au Vatican des nouvelles de la paix anglo-boer.

NOIRES INGRATITUDES

L'ingratitude serait-elle vraiment le vice des démocraties?

On le penserait en voyant comment notre démocratie maçonnique traite quelques-uns de ses louveteaux les plus méritants et naguère les plus choyés.

Elle ne va pas, sans doute, jusqu'à les dévorer, à l'instar de ce vieux dénaturé de Saturne ou de la Grande Ancêtre, mais elle les repousse scandaleusement, du geste dédaigneux dont on jette les restes d'une orange avariée ou vidée.

Nous assistons, en effet, à des « lâchages » qui prouvent surabondamment que la reconnaissance est un fruit qui ne pousse pas sur les branches de l'*Acacia*.

Voyez, par exemple, le sort lamentable du F∴ Brisson.

Nul plus que lui ne personnifiait les doctrines et les pures traditions du Temple∴; nul n'a rendu plus de services aux FF∴; nul ne savait comme lui, d'une voix caverneuse et avec un frisson communicatif, parler de Torquemada et des méfaits sans nombre de la Congrégation; nul, enfin, n'était plus expert pour, aux heures critiques, esquisser avec autant de grâce légère que d'autorité vénérable le signe de détresse qui rallie les brebis hésitantes du troupeau désorienté.

Et voilà qu'en récompense de tous ces services et de toutes ces vertus maçonniques, sans égard même pour la noble intrépidité avec laquelle, hier encore, il bravait le ridicule et affrontait les rebuffades obstinées du suffrage universel, on débarque ce vétéran, on repousse d'un pied dédaigneux, dans les ténèbres extérieures, cet homme pour qui les lumières du troisième appartement n'ont point de secrets.

Et pour comble, ses amis (?) voudraient en faire un ministre pour essuyer les plâtres!

Noire ingratitude!

—o—

Mais c'est surtout dans l'affaire Humbert qu'apparaît la banqueroute de la légendaire solidarité maçonnique.

Là, le *lâchage* est complet.

Il y avait une mémoire bien maçonnique qu'on aurait dû, semblait-il, sauver à tout prix du naufrage : celle du père Humbert, ce vieux frère∴, ce vénérable historique, ce délégué de la Loge au ministère de la Justice.

Eh bien! on n'a rien fait pour arracher aux flots du mépris public cette épave du Temple. Il a fallu que l'infortunée veuve de l'ancien garde des sceaux sortît elle-même de sa retraite pour tenter ce sauvetage impossible.

Et le fils Humbert? Qu'a fait pour le repêcher la Loge la *Patrie* qui avait inscrit son nom sur ses diptyques comme une de ses plus pures gloires, et dont elle saluait jadis les succès artistiques — quoique usurpés — par des batteries d'allégresse?

Et qu'a fait la même Loge pour cette autre gloire immaculée de son Atelier, le F∴ Daurignac, en l'honneur duquel les frères et amis autrefois « maçonnaient » les *bombes Daurignac*?

L'ingratitude maçonnique couvre toutes ces célébrités de son « parfait silence »... à moins que ce ne soit par ordre du Grand-Orient que le F∴ Peschard, le policier de haute volée, cingle présentement vers la terre des Grecs aux frais de cette princesse lointaine et bonne fille qu'est la France.

Ce frère très zélé de la Loge symbolique, *l'Etoile polaire*, n'aurait-il pas mission de surveiller le *compas* de route des fugitifs et de les empêcher de perdre le Nord?

Et le F∴ Lasnier? Ah ça! va-t-on permettre que cette autre vertu maçonnique se morfonde plus longtemps à l'ombre?

Voyons, illustres Kadosche, éminents Rose-Croix, braves compagnons de tous grades, n'y a-t-il plus rien qui batte sous vos baudriers rituéliques pour que vous laissiez cet intéressant détrousseur de moines pourrir sur la paille humide des cachots?

O ingratitude!

—o—

Pour revenir à l'affaire Humbert, à côté et au-dessus des compromis, il y a les amis assidus de la famille. Parmi eux, le plus *humberlificoté* est certainement le F∴ Jacquin.

Cet inlassable soupirant de Mlle Daurignac, cet autre Jacob, qui, pendant plus de quatorze ans rendit à la famille de Laban-Crawford des services auprès desquels pâlissent ceux dont le patriarche biblique combla son futur beau-père, ce chaperon infatigable de Mme Humbert à Narbonne, à Rouen et en cent autres lieux, cet homme, « dont l'amitié et la confiance sans bornes viennent de sombrer dans un drame effroyable brisant en lui les sentiments les plus intimes », aurait dû trouver auprès de ses F∴ un peu de réconfort au sein de « cette violente secousse morale ».

Tant de titres, du reste, le recommandaient à la fidélité reconnaissante des Loges! Homme intègre et incorruptible, il avait *épuré* la magistrature en opérant des *coupes sombres* et inexorables parmi les juges entachés de cléricalisme; arbitre de l'honneur, comme le jeune Humbert était l'arbitre des élégances, il avait été grand distributeur de rubans à la chancellerie de la Légion d'honneur; conseiller d'Etat, il s'était chargé spécialement d'inoculer des venins nouveaux aux lois empoisonnées que Waldeck dictait à la Chambre; président enfin de la *Ligue d'enseignement*, il avait semé par toute la France la bonne parole laïque, inaugré des bustes d'hommes « affranchis de tous préjugés confessionnels », vanté l'enseignement « sans dogme », exalté en tous ses discours « la sagesse et le *désintéressement* »!

— C'est un apôtre, disait-on de lui en Loge.

— Soyons tous apôtres, disait-il lui-même en ses onctueuses allocutions.

Las! le bon apôtre vient d'être renié, lui aussi, par les FF∴. On l'a forcé de donner sa démission de président de la *Ligue*, on l'a remplacé sans phrases, sans une fleur de regret effeuillée sur sa tombe.

Quand je vous le disais que la Veuve∴ est une mère ingrate.

Et l'on assure que d'autres *épurations* sont imminentes.

Pour peu que cela continue, l'imprudente Veuve ne pourra plus que pleurer sur les cadavres de ses meilleurs fils.

Et qui la consolera?

CYR.

GAZETTE DU JOUR

LA DERNIÈRE DU F∴ ANDRÉ

Le F∴ André redoute, malgré tout, de n'être pas repêché dans la combinaison ministérielle, et il s'efforce de profiter de ses derniers moments ministériels pour commettre le plus d'incongruités possibles.

On nous écrit du Mans :

Chaque année, le premier dimanche de la Fête-Dieu, la procession de la paroisse Saint-Thomas, à la Flèche, se rendait au Prytanée militaire, où elle faisait station à la chapelle.

Par ordre du ministre de la Guerre, F∴ André, cette cérémonie n'a pas eu lieu dimanche dernier : les portes de notre école militaire sont restées closes.

Voilà les victoires grâce auxquelles notre ministre de la Guerre espère que son nom restera à la postérité.

POLITIQUE ET MUSIQUE

On banquetait dernièrement à la « Société républicaine des Conférences populaires. » Les principaux acteurs de la conférence d'histoire étaient MM. Doumer, Berteaux, Baudin, Pelletan.

Quand le quator eut parlé et « sauvé la République », — c'est surtout M. Pelletan qui l'a sauvée : le député chevelu sauve la République tous les jours — un convive, M. Noté, de l'Opéra, vint saluer M. Doumer. Celui-ci demanda alors à l'artiste de se faire entendre. Et M. Noté entonna les *Rameaux* de Faure. Quel scandale! Pensez-donc!

« Béni Celui qui vient sauver le monde ».

La digestion des conférenciers et des convives était troublée. Quel toupet! Leur chanter cela à eux! à eux, les grands libres-penseurs!

On n'est pas clérical à ce point-là.

Et ils montèrent sur les chaises, sur les tables. Ils crièrent « Assez! Assez! A bas la calotte! » Il y en eut qui ont même crié : « A bas Doumer! »

Pourquoi M. Noté ne leur a-t-il pas chanté la *Carmagnole*? Cela leur eût fait plaisir.

Le fil spécial du « Matin »

Le journal le *Matin* fait quotidiennement observer à ses lecteurs qu'il est le *seul journal français recevant par fils spéciaux les dernières nouvelles du monde entier*.

Aujourd'hui, le *Matin* nous donne des détails sur l'explosion de joie britannique déterminée par la conclusion de la paix anglo-boer.

Les détails, dit-il, que nous recevons par *notre fil spécial* et dont les journaux anglais nous apportent l'écho affaibli dépassent tout ce que l'on avait vu même aux jours les plus délirants.

Des hommes qui, de leur vie, n'avaient peut-être hâté le pas, se mirent à courir, des voix éteintes poussèrent des hurlements; des groupes d'inconnus s'interpellèrent par leurs petits noms; des femmes embrassèrent des hommes et des hommes s'embrassèrent entre eux; des chants, des clameurs, des hurrahs, des bravos, des vivats surgirent comme de terre : les omnibus semblèrent pris de vertige et les cabs de frénésie : ce fut comme un vent de folie qui secoua toute une ville.

Et plus loin, toujours le fil spécial apporte les détails suivants au *Matin* du mercredi 4 juin 1902 :

A Liverpool, hier, en pleine Cour d'assises, des jurés quittèrent leur banc, allèrent serrer la main des magistrats et acquittèrent une bande de voleurs. A Cardiff, un mari et sa femme qui plaidaient en divorce se réconcilièrent séance tenante.

Or, l'*Illustration* du 10 mars 1900, c'est-à-dire il y a plus de deux ans, dépeint dans les termes suivants la joie qui accueillit en Angleterre la nouvelle de la délivrance de Ladysmith :

Des passants qui, de leur vie, n'avaient hâté le pas, se mirent à courir; des voix éteintes se mirent à crier; des inconnus s'interpellèrent par leurs petits noms; des hommes embrassèrent des femmes et des femmes s'embrassèrent entre elles, des gamins bondirent sur des réverbères et des vieillards se hissèrent par des échelles; des chants, des clameurs, des hurrahs, des bravos, des vivats surgirent comme de terre; les omnibus semblèrent pris de vertige et des cabs de frénésie; ce fut comme un vent de folie qui secoua toute une ville.....

A Liverpool, en pleine Cour d'assises, des jurés abandonnèrent leurs bancs, allèrent serrer la main des magistrats et acquittèrent une bande de voleurs; à Cardiff, un mari et sa femme qui plaidaient en divorce, se réconcilièrent séance tenante.

Il faut admirer comme il convient les merveilles d'un *fil spécial* qui, à plus de deux ans de distance, fait se rencontrer au tribunal de Cardiff le mari et la femme qui se réconcilient pour faire écho à la joie nationale. Comment l'*Illustration* du 10 mars 1900 a-t-elle pu aussi servilement copier les télégrammes reçus par *fil spécial* par le *Matin* du 4 juin 1902?

XXIIIe PÈLERINAGE A JÉRUSALEM

Le Conseil des Pèlerinages nous communique la dépêche suivante :

Jérusalem, 3 juin, 8 heures soir.

Entrée solennelle au Saint-Sépulcre accomplie avec grandiose appareil et une piété remarquée. Toutes les communautés de Jérusalem ainsi que les orphelinats étaient présents.

Le retour du groupe qui a parcouru la Samarie à cheval s'est heureusement effectué.

Temps excellent. Aucune indisposition. Paix. Joie.

V. DE P. BAILLY.

Le XXIVe Pèlerinage (même itinéraire que le XXIIIe) partira de Marseille le *vendredi 22 août*; retour, le jeudi 25 septembre. — Demander le programme au Conseil des Pèlerinages, 123, rue de l'Université, Paris, VIIe.

ET LA PRESSION?

Si on ne savait ce que parler veut dire, le discours de M. Bourgeois, qui est détestable, paraîtrait excellent.

Soyez juste, et la justice n'admet ni la fraude, ni la corruption. Qui donc oserait soutenir le contraire? Malheureusement, le ton fait la chanson, et nul ne s'y est trompé, les paroles du président signifiaient : Invalidez vos adversaires politiques.

La meilleure preuve, c'est que, stigmatisant la fraude et la corruption, il a omis dans son anathème la plus honteuse des fraudes et la plus efficace des corruptions, celle qui résume toutes les fraudes et toutes les corruptions : la pression.

Et, remarquez-le bien, l'omission est volontaire, car la pression est un mot qui fut très familier aux radicaux, quand ils étaient dans l'opposition.

Ce fut à l'aide du mot pression qu'ils invalidèrent les plus loyalement élus du 16 mai. Que pesaient pourtant les pauvres affiches blanches du maréchal, qui avait toujours peur de chiffonner la légalité, à côté des emplois non plus promis, mais donnés par les candidats ministériels, des présentations de ces candidats aux maires par les préfets et les sous-préfets, des révocations et disgrâces obtenues avant même le scrutin toujours par ces candidats, de ces candidats qui disposaient des places, des faveurs, de la force publique, qui réunissaient dans leurs mains tous les pouvoirs appartenant aux autorités administratives et judiciaires?

Je me souviens qu'après les invalidations qui suivirent le 16 mai, on s'en allait répétant : Cette fois, la candidature officielle est morte.

Morte! la candidature officielle! On ne savait pas alors que ceux qui la tuaient en ce temps-là seraient un jour au pouvoir et qu'ils la ressusciteraient avec une effronterie qui ferait regarder comme fadaises les candidatures officielles de l'Empire!

La fraude et la corruption résultant de la pression sont tellement entrées dans les mœurs ministérielles qu'on a perdu la notion des attributions des pouvoirs. Les préfets ne sont plus rien, — les députés sont tout : qu'un préfet ose faire une proposition contraire à celle du député, il n'aura qu'à boucler ses malles pour l'autre bout de la France. Les magistrats ne sont plus rien, — les députés sont tout : qu'un procureur requière ou conclue contre un ami du député, le ressort judiciaire n'aura plus de siège pour lui; qu'un juge rende une sentence qui déplaise au député, adieu l'avancement pour lui!

Vous croyez que j'exagère? Un député, M. Buisson, et un sénateur, M. Trarieux, de viennent-ils pas de dire : Nous comptons cinquante-trois députés qui veulent la réhabilitation de Dreyfus, et ils l'auront.

En quoi la réhabilitation de Dreyfus regarde-t-elle la Chambre? Quel est le fait nouveau qu'on invoque pour l'annulation de l'arrêt de Rennes? Cela importe peu désormais. Il suffit que cinquante-trois députés veuillent la réhabilitation pour que la réhabilitation soit.

Et c'est logique : En quoi la distribution des secours, des emplois, des dégrèvements, des dispenses, regarde-t-elle les candidats? Et cependant, les candidats ministériels n'en ont-ils pas disposé?

Il serait plaisant, en effet, que les députés aient moins de pouvoir que les candidats et qu'ils consentent à cesser d'être tout, parce qu'ils sont élus.

— Mais alors, c'est l'anarchie? direz-vous.

— Parfaitement, c'est l'anarchie.

J. B.

La démission à l' « Officiel »

Le *Journal officiel*, dans sa « partie non officielle », publie, ce matin, la note et la lettre suivantes, que nous donnons textuellement à titre de document :

Le président du Conseil et les ministres ont remis leurs démissions au président de la République qui les a acceptées.

Sur la demande du président de la République, ils demeurent chargés de l'expédition des affaires courantes jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

M. le président du Conseil avait adressé à M. le président de la République la lettre suivante par laquelle il motivait la résolution prise par ses collègues et par lui :

Monsieur le président de la République,

Le vote émis par la Chambre, le 12 juin 1899, avait tracé le programme du ministère pendant trois ans, j'ai eu le grand honneur de présider.

Ce programme est aujourd'hui accompli. Les agitations violentes qui menaçaient l'ordre public ont depuis longtemps pris fin. La République, en dépit d'un effort sans précédent, est sortie victorieuse d'une dernière épreuve. Une majorité plus forte, et qui ne sera pas moins unie, assure non pas seulement le maintien, mais le développement de ses institutions.

Si, grâce à l'appui constant du pays, à l'esprit politique des deux Chambres, au concours le plus dévoué de mes collègues, il m'a été possible de répondre à la confiance que vous m'aviez témoignée, mes forces n'ont point égalé ma bonne volonté. Elles ne me permettent pas de conserver plus longtemps des fonctions qui exigent, pour être bien remplies, une activité de tous les instants.

L'heure est venue où je puis et dois remettre, intact, entre vos mains le précieux dépôt qui nous était confié. Nous garderons, mes collègues et moi, un souvenir ineffaçable de la bienveillance que vous n'avez cessé de nous accorder.

Daignez agréer, Monsieur le président, l'hommage de notre respectueux et profond dévouement.

Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes,
WALDECK-ROUSSEAU.

L'« ACTION LIBÉRALE POPULAIRE »

Le Comité de l'Action libérale annonce en ces termes, dans une circulaire signée : « Le Président, Jacques Piou », qu'il vient de se reconstituer sous le nom d'*Action libérale populaire* :

La période électorale étant terminée, le Comité de l'Action libérale ne pouvait plus exister sous sa première forme : il vient de se reconstituer, en se conformant à la loi des associations, sous le nom d'Action libérale populaire.

L'œuvre dont le Comité a pu jeter les bases, grâce aux dévouements nombreux qui se sont groupés autour de lui, a reçu la consécration du succès. Le groupe parlementaire de l'Action libérale a obtenu un gain net de trente sièges; il a contribué aussi à l'élection de la plupart des députés actuels de l'opposition.

Nous pensons qu'il est de notre devoir de persévérer; nous avons été, dans de bul, l'objet des sollicitations les plus vives. On nous a fait observer, avec une insistance pressante, qu'un effort de quelques mois avait réussi à envoyer le mal et à renforcer les rangs des défenseurs de la liberté. On a ajouté que si ce travail de préparation et d'organisation se continuait pendant quatre ans, s'il rayonnait sur la France entière et groupait les forces de résistance contre l'invasion sectaire et maçonnique dont notre pays souffre depuis si longtemps, de plus grands résultats seraient atteints et une victoire définitive en deviendrait peut-être la récompense.

Les anciens membres du groupe parlementaire de l'Action libérale se sont laissé convaincre, et ils ont constitué, en se plaçant à sa tête, une association ayant à la fois pour but la défense des libertés publiques sur le terrain électoral, et le développement des œuvres sociales qui, seules peuvent amener la réconciliation entre les hommes et la pacification du pays.

Comme vous êtes au nombre de ceux qui nous ont encouragé et soutenu dans la lutte qui vient de finir, nous avons cru devoir vous mettre au courant de notre résolution.

Nous serions heureux de nous retrouver avec vous dans l'œuvre que nous allons entreprendre.

Pour le Comité,

Le président :
JACQUES PIOU.

Suit un extrait des statuts que nous avons déjà publiés.

Rappelons que l'article 3 porte : Le siège de l'association est à Paris, 7, rue Las-Cases.

ART. 4. — L'*Action libérale populaire* comprend :

1° Des Comités ou groupes agréés par le Comité central ou constitués par lui;

2° Des membres sociétaires qui versent à l'association une somme de 500 francs ou une cotisation annuelle de 25 francs au minimum;

3° Des membres adhérents qui versent une cotisation annuelle de un franc au minimum.

Les femmes peuvent faire partie de l'association.

Les statuts ont été déposés à la préfecture de police le 17 mai 1902.

Les noms des membres de l'association ne sont pas publiés.

INFORMATIONS DU SOIR

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Ce n'est que cette après-midi, à 4 heures, que commenceront, officiellement, les négociations de M. Loubet, en vue de la constitution du nouveau Cabinet.

M. Fallières, président du Sénat, sera reçu, à cette heure-là, par le président de la République, qui le consultera, suivant l'usage, sur la situation parlementaire.

Il ne paraît pas que M. Léon Bourgeois, le président provisoire de la Chambre, qui a été reçu hier soir par M. Loubet à la suite de son élection, soit appelé de nouveau à l'Elysée.

Sans doute, à la suite de sa consultation de ce soir, le chef de l'Etat désignera le personnage politique qui sera chargé de dénouer la crise.

Signalons une entrevue d'une demi-heure que M. Delcassé, ministre démissionnaire des Affaires étrangères, a eue ce matin avec M. Loubet, à l'Elysée. Cette entrevue ne se rapporte pas d'ailleurs à la crise.

Tous les ministres démissionnaires, y compris le sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, ont fait, ce matin, une visite à M. Waldeck-Rousseau, place Beauvau, pour l'assurer de leurs sympathies au moment où va s'achever une collaboration de trois années.

Le président du Conseil s'est rendu, à midi, à un déjeuner offert en son honneur par ses collègues du Cabinet, en restaurant Voisin.

M. Waldeck-Rousseau s'embarquera au début de la semaine prochaine, à Hambourg, à bord d'un yacht appartenant à M. Menier. Il fera une longue croisière en Suède et Norvège.

LA REDDITION EST VOTÉE

Pretoria, 3 juin. — A la réunion finale de Vereeniging, 54 des chefs boers contre 6 ont voté la reddition.

SCANDALE DE JUSTICE
L'AFFAIRE HENRY-REINACH

Les débats du procès intenté par Mme veuve Henry à M. Joseph Reinach ont continué cette après-midi, par la plaidoirie de Me Lallier.

L'avocat de M. Reinach, après avoir essayé de démontrer que ce procès ne comportait que deux solutions : ou le rejet de la demande de Mme Henry comme juridiquement irrecevable ou l'enquête pour les faits allégués par son client, a conclu par cette péroraison :

« M. Joseph Reinach préfère que vous ordonniez l'enquête, ce qui lui permettrait de prouver la vérité certaine de son accusation : la complicité d'Henry et d'Esterhazy : *ce sera le fait nouveau qui permettra la revision du procès de Rennes et la proclamation définitive de l'innocence du capitaine Dreyfus.* »

Ainsi, l'ouvrier de l'erreur abominable, le criminel qui l'a voulue et l'a perpétrée pour se sauver n'aura pas emporté avec lui le secret dont la révélation devait sauver sa victime, et la fatalité veut que ce soit précisément les héritiers de ce criminel qui soient inconsciemment, par ce procès, les aides de Dreyfus, les artisans de sa réhabilitation.

Si ce n'est pas aujourd'hui, de ce procès, par M. Reinach, que vient l'innocence du capitaine Dreyfus, ce sera demain ou après-demain, dans une ou plusieurs semaines, dans un ou plusieurs mois, par l'un ou par l'autre, par l'un de ses accusateurs peut-être, mais elle viendra enfin aussi sûrement que nous voyons aux ténèbres de la nuit succéder la lumière du jour. »

Me Leviaille a ensuite présenté la défense du gérant du *Siècle*, le journal qui avait publié l'article diffamatoire.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

On nous communique le procès-verbal suivant :

La gauche radicale s'est réunie aujourd'hui à 1 h. 1/2, sous la présidence de M. Sarrien. Une centaine de membres étaient présents.

L'assemblée s'est occupée de la constitution du bureau définitif de la Chambre et a chargé ses délégués de s'entendre à cet effet avec les délégués des autres groupes de gauche.

Elle a décidé, en outre, d'entendre, demain jeudi, à 1 heure, la délégation de la fédération des tabacs.

L'UNION DÉMOCRATIQUE

L'Union démocratique, dont un résumé d'autre part, s'est occupée de l'élection du bureau [illegible]

Elle a décidé de ne laisser aux groupes d'opposition qu'un siège de vice-président sur quatre et deux places de secrétaire sur huit.

Quant au choix des candidats du bureau, elle a nommé une délégation chargée de s'entendre avec les autres groupes de gauche.

COLONEL BLESSÉ

La Roche-sur-Yon, 4 juin. — De notre correspondant :

Le lieutenant-colonel Desorthes, du 89e d'infanterie, en garnison à la Roche-sur-Yon, s'était rendu mardi après-midi à Belleville, petite commune des environs, pour acheter un cheval. Au cours de l'examen des animaux qu'on lui présentait, il a été atteint au dos de deux coups de pied que lui lança l'un d'eux.

Il a été ramené en voiture, son état est grave; on craint des lésions internes.

LA SOUSCRIPTION OFFICIELLE

La 21e liste de souscriptions publiée par le ministère des Colonies s'élève à 66 352 fr. 20; ce qui porte actuellement le total des listes à 2 109 864 fr. 88.

Le Havre, 4 juin. — Ce matin, un service solennel de *Requiem* a été célébré en l'église Saint-Michel du Havre, à la mémoire des victimes de la catastrophe de la Martinique.

De nombreuses notabilités havraises y assistaient. 250 musiciens ont exécuté une messe de Noël Desjoyeux.

L'abbé Lemonnier, vicaire général à Rouen, a prononcé une allocution.

LE PROCÈS DE REIMS

Approvisionnement

Reims, 3 heures soir.

De notre correspondant spécial :

Les cinq anciens Jésuites poursuivis pour avoir, d'après l'accusation, continué à exercer les fonctions sacerdotales après la dissolution de leur Ordre, viennent d'être acquittés.

Nous avons, on s'en souvient, donné le compte rendu très détaillé de ce procès.

LE NOUVEAU NONCE APOSTOLIQUE A MUNICH

On nous mande de Munich :

D'après l'*Allgemeine Zeitung*, la nomination de Mgr Giuseppe Macchi comme nonce de Munich est imminente.

Mgr Macchi, né à Palestrina, est depuis 1894 archevêque titulaire de Thessalonique.

D'après les *Muenchener Neueste Nachrichten*, le Vatican aurait proposé *primo loco* Mgr Zaleski, mais le gouvernement refuse tout candidat d'origine polonaise.

Rome, 4 juin. — S. S. Léon XIII, en attendant la clôture de la première partie des fêtes jubilaires, continue ses réceptions et audiences.

Ce matin, à 11 h. 1/2, il est descendu dans la basilique de Saint-Pierre, où il a reçu plus de 10 000 pèlerins napolitains qui l'ont accueilli avec enthousiasme.

Le Pape recevra demain, dans ses appartements particuliers, le Comité de ce pèlerinage, qui lui remettra l'offrande traditionnelle.

LE VOYAGE DU SHAH EN EUROPE

Le Shah est arrivé à Carlsbad avec une suite de cinquante-deux personnes, accompagné depuis la frontière de la Bohême par son ministre plénipotentiaire à Vienne, Neriman Khan.

L'empereur d'Autriche a fait mettre à sa disposition un train spécial.

Il séjournera à Carlsbad pendant vingt-cinq jours.

LES ORAGES (suite)

Moulins, 4 juin. — Un orage d'une violence extraordinaire a éclaté dans la soirée d'hier sur la région.

La pluie, la grêle ont fait rage pendant plusieurs heures, accompagnées de coups de vent terribles qui causèrent de graves dégâts.

Le canton de Bourbon-l'Archambault essuya une trombe de grêle qui dévasta littéralement le pays. Toutes les récoltes sont hachées, perdues irrémédiablement.

La consternation est générale parmi les sinistrés qui n'étaient pas assurés. La ligne du chemin de fer économique de Moulins à Cosne-sur-l'Œil a été emportée au delà de Barrière-les-Mines, sur une longueur de 5 kilomètres.

La circulation est interrompue pour plusieurs jours. La foudre est tombée en maints endroits, allumant de nombreux incendies.

INSOLATIONS

Reims, 4 juin. — Hier matin à 10 heures, par une chaleur étouffante, le 129e de ligne traversait Fismes, allant de Corbeny à Bazoches, pour regagner Saint-Denis, où il est en garnison.

14 cas d'insolation se sont produits, dont 13 bénins.

Malgré les soins qui lui ont été prodigués, le soldat Clément-Jules-Pascal Dufour, originaire de Moyenville (Oise), est mort dans l'après-midi.

ERUPTION DE VOLCAN A BAKOU

Bakou, 4 juin. — D'après le journal le *Kaspi*, il s'est produit dans le voisinage de Kobi, district de Bakou, une éruption du volcan boueux le Gousy Gran, accompagnée d'une détonation semblable à un coup de canon. Les environs ont été couverts de flammes. Le phénomène a duré environ cinq minutes. Un troupeau de moutons a été anéanti. Quatre bergers ont été brûlés grièvement.

TREMBLEMENT DE TERRE EN ITALIE

Velletri, 4 juin. — On a ressenti la nuit dernière un léger tremblement de terre qui n'a causé aucun dommage.

TENTATIVE DE MEURTRE

Un sieur Constant Harel, habitant Fougères, repris de justice, vient d'être condamné à deux ans de prison, dont une pour tentative de meurtre sur son père, se présente chez M. Delatouche, propriétaire aux Arrons, et lui offrit du fourrage à acheter.

M. Delatouche lui répondit qu'il n'en avait pas besoin et lui donna l'adresse d'une personne avec laquelle Harel pourrait traiter. Harel fit un mouvement pour se retirer, puis, brusquement, sans que rien ne pût faire prévoir ni expliquer sa détermination, il tira un revolver de sa poche, le braqua sur M. Delatouche et fit feu. Ce dernier fut atteint à l'épaule droite.

Un voisin donna l'alarme et les gendarmes arrêtèrent Harel qui fut conduit à la prison de Fougères et s'échappa le lendemain.

Les gendarmes n'ont pu le retrouver.

M. Delatouche est assez grièvement blessé, mais, à moins de complication, sa blessure n'est pas mortelle.

LES CHEMINS DE FER RUSSES

Saint-Pétersbourg. — On va prochainement établir un service de communication directe pour le transport des marchandises entre les chemins de fer russes et finlandais.

Un Congrès général de représentants de tous les chemins de fer russes aura lieu le 30 mai (12 juin) à Saint-Pétersbourg, pour le règlement de différentes questions de tarifs.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Tarbes, 4 juin. — Une importante caisse régionale de crédit agricole s'est formée dans les Hautes-Pyrénées; en quelques mois de si nombreuses parts ont été souscrites par les propriétaires et cultivateurs, que le ministère de l'Agriculture vient de mettre à la disposition de cette caisse, appelée à rendre les plus grands services, une somme de 185 500 francs.

Alger, 4 juin. — Si Abdesselam el Oudiyi, nouveau gouverneur de Figuig, est arrivé hier matin à Alger, venant d'Oran, pour saluer le gouverneur général. Il rejoindra ensuite Figuig où sa famille s'est rendue directement.